

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Elective de la
Ligue Régionale BRETAGNE
de Karaté et Disciplines Associées du 23 juin 2024

Réunie

À Loudéac – 34 rue de Moncontour – Salle Jeanne Malivel

Sur les 179 clubs membres de la Ligue Bretagne, 60 étaient présents et représentés lors de l'Assemblée Générale Élective. Les clubs présents représentaient 4135 des 8333 licenciés de la Ligue Bretagne, soit 49,62 % des voix.

Une présentation des différents candidats est faite à l'Assemblée générale.

Une explication est dispensée à l'Assemblée générale concernant les modalités d'organisation du vote, notamment au sujet des bulletins de vote à lecture optique.

Il est rappelé que les statuts prévoient un poste réservé à un membre issu des Disciplines Associées. Au moins un candidat se présente au poste réservé aux Disciplines associées.

En outre, la proportion de licenciées au sein de la Ligue Bretagne représentant 36% des licences, 6 postes du comité directeur sont réservés aux femmes. Seules 4 femmes sont candidates au comité directeur de la Ligue Bretagne.

En conséquence, seuls 12 postes sont à pourvoir.

Le scrutin est ouvert.

- **Élection des membres du Comité Directeur**

Il est procédé au vote.

2 scrutateurs sont présents : CHARLES Jérôme et NICOLAS Raymond.

Les personnes élues au poste de membre du Comité Directeur de la Ligue Régionale Bretagne de Karaté et Disciplines Associées sont :

LE BIHAN Chantal (féminine)	92,91%	Elue
CHARLES Yann	92,36%	Elu
CABON Rémy	87,57%	Elu
LE GUERNEVE Fabienne (féminine)	86,55%	Elue
JACHIMIAK Nathalie (féminine)	82,44%	Elue

GALEY-MARTIN Marie-Françoise (féminine)	77,27%	Elue
DENIS Hervé	70,88%	Elu
PETAGNA Michel	69,33%	Elu
QUINQUIS Jean-Pierre	63,77%	Elu
ALLAIN Didier	52,99%	Elu
HAMON Jean-Pierre	50,81%	Elu
LEBRUN Roland	49,92%	Elu

Les personnes non-élues au poste de membre du Comité Directeur de la Ligue Régionale Bretagne de Karaté et Disciplines Associées sont :

LE DIZES Freddy	47,62%	Non Elu
RIBETTE Jean-Paul	43,12%	Non Elu
METTLER René	39,71%	Non Elu
CASTIGLIONE Pascal	39,01%	Non Elu
IZARD Michel	27,98%	Non Elu

A l'issu des élections, 12 postes sont pourvus.

Le Comité Directeur de la Ligue Régionale Bretagne de Karaté et Disciplines Associées est en conséquence composé des 12 membres suivants :

LE BIHAN CHANTAL

CHARLES YANN

CABON REMY

LE GUERNEVE FABIENNE

JACHIMIAK NATHALIE

GALEY-MARTIN MARIE-FRANCOISE

DENIS HERVE (DA)

PETAGNA MICHEL

QUINQUIS JEAN-PIERRE

ALLAIN DIDIER

HAMON JEAN-PIERRE

LEBRUN ROLAND

- **Élection du Président**

A l'issue de l'élection du Comité directeur, les membres nouvellement élus se retirent afin de déterminer lequel d'entre eux sera proposé au poste de Président de la Ligue Régionale Bretagne à l'Assemblée Générale. Il est décidé par le Comité Directeur, à l'unanimité des voix, que ce sera la candidature de Monsieur Yann CHARLES qui sera proposée à l'Assemblée Générale pour le poste de Président.

L'Assemblée Générale de la Ligue Régionale Bretagne de Karaté et Disciplines Associées approuve à 90,59% des voix valablement exprimées le Président proposé par le Comité Directeur nouvellement élu.

Monsieur Yann CHARLES est élu au poste de Président de la Ligue Régionale Bretagne de Karaté et Disciplines Associées avec 90,59% des voix valablement exprimées.

Mr Yann CHARLES

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Yann Charles', written over a horizontal line.